

DEC_0041_2025



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LA STATION SERVICE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

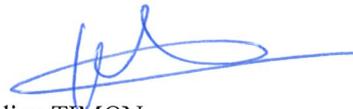
CONSIDERANT la programmation du festival LE NOOB 2025,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association LA STATION SERVICE domiciliée 9-11 rue de Dinan 35000 RENNES pour deux représentations du spectacle « Mojurzikong » les 27 et 28 avril 2025 au théâtre l'Eclat dans le cadre du festival Le Noob pour un montant de 3.840,62 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 19 mars 2025



Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON